

Fédération des Jardins Familiaux de l'Agglomération de Reims
Assemblée Générale du 24 juin 2004

Didier KLODAWSKI remercie toutes les personnes présentes, en particulier Monsieur Jean-Marie BEAUPUY. Il remercie également la Municipalité de Reims pour l'aide apportée au cours de l'année.

Premier point - lecture et approbation du dernier P.V. -

Didier KLODAWSKI lit le P.V. de la dernière assemblée générale. Approbation à l'unanimité.

Deuxième point - rapport d'activité -

Le site Internet a été créé : www.jardinsfamiliaux.org. Il y a environ une dizaine de visites par jour. Un compteur a été installé. Le 6 mai 2003, un séminaire sur la comptabilité et la gestion de la trésorerie a eu lieu. *Vous m'avez cordialement invité à vos assemblées générales, et je me suis aperçu, pour certaines associations, que vous n'avez pas tenu compte des conseils qui avaient été prodigués lors de cette réunion. Je reviendrai tout à l'heure sur ce sujet* dit le président.

Le 15 novembre 2003, la Fédération a procédé à la remise des prix des plus beaux jardins associatifs de l'agglomération de Reims, en présence de Monsieur le Maire de Reims, de Monsieur Jean-Marie BEAUPUY et de Monsieur Francis FALALA.

Les 26, 27 et 28 mars 2004, la Fédération a tenu un stand au Parc des expositions. Un abri bois prêté par JACA a été monté. Un jardin familial a été reconstitué. Des enfants des écoles de la Marne, accompagnés de leur instituteur, sont venus prendre des cours de semis et de jardinage. Didier KLODAWSKI remercie toutes les personnes qui sont venues aider. Ce fut un succès important.

La Ville de Reims, le Service des Espaces Verts nous ont invités le 7 avril 2004, à la Mairie, à une réunion sur la prise de conscience de l'emploi abusif de produits phytosanitaires causant des pollutions. D'après un rapport de la M.S.A., les jardiniers amateurs dosent trop les traitements.

Le 14 avril 2004, nous étions invités par la Municipalité de Reims et le service des Espaces verts à une conférence qui avait pour thème le *fleurissement* 2004 et les graminées. Nous remercions vivement la ville de Reims de nous faire participer à ces différentes manifestations.

Le 25 avril 2004, la Fédération a participé à la deuxième fête des jardins de Saint-Brice-Courcelles. Les thèmes étaient : jardinage, horticulture, bourse d'échange de graines de légumes oubliés. Un grand merci aux participants.

Le 7 mai 2004, l'Office Central de la Coopération à l'École (O.C.C.E.) a organisé une visite des jardins familiaux dans l'Association de la Communauté d'Agglomération, au secteur Marais de l'Hôpital. Durée : 2 heures.

La semaine du 17 au 22 mai 2004, vers 13 heures, l'émission Regard Nord Est a diffusé une émission sur les jardins familiaux de l'agglomération de Reims.

Le 5 juin, la Fédération était présente à l'inauguration du parc Maryse Bastié. Le 5 et 6 juin, l'Association Croix du Sud a organisé les journées portes ouvertes.

Troisième point – rapport financier –

Le président lit le rapport financier de la période du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003. Il signale que c'est la dernière fois que la Fédération paie la redevance audiovisuelle, puisque le téléviseur a été vendu au prix de 150 €. Il sera toujours disponible pour la Fédération. La Fédération a fait l'acquisition d'un vidéo projecteur pour 1/3. Les 2/3 restants ont été pris en charge par la JACA. Le président demande s'il y a des questions.

Quatrième point – rapport de la commission de contrôle et approbation des comptes -

Suite au décès de Raymond TERRE, le président précise qu'il n'a pas dérangé Madame TERRE, pour le contrôle des comptes. Ce contrôle a été effectué par Chantal COLARDELLE. Cette dernière propose à l'assemblée d'approuver les comptes et donne quitus au trésorier. Approbation des comptes à l'unanimité.

Cinquième point – élections –

Trésorier : Chantal COLLARDELLE.

Trésorier-adjoint : Michel HERBRETEAU.

Vice-présidents : Michel MANGELINCK, Georgy WEILLER et Serge DUMONTIER.

Secrétaire : Joseph MANZONI.

Président : Didier KLODAWSKI.

Contrôleurs aux comptes : Dominique BUSSY, Christian DONNY et Jacques PIGNÉ.

Septième point – perspectives –

- Concours des plus beaux jardins : le passage du jury s'effectuera les 3 et 10 juillet. Les bons d'achat seront pris chez Lecouf-Maillet ou au magasin Floralie's Garden. Michel HERBRETEAU préfère le magasin Floralie's. Le président rappelle que les jardiniers qui ne respectent pas le règlement intérieur et les personnes qui ont posé des problèmes ne seront pas retenues par les différentes associations. Chaque association retiendra dix noms, quel que soit le nombre d'adhérents. Nous pouvons remercier la Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims (SHR) qui participera aux notations.
- Salon Nature & jardins : en 2005, nous ne transporterons plus de sable pour le Parc. Il y aura un rapprochement avec la SHR.
- Le président organisera une nouvelle réunion sur la comptabilité. Il rappelle que la comptabilité d'une association doit être parfaite et irréprochable. Il lui semble important de rappeler aujourd'hui les règles de base : toute dépense doit être justifiée par une facture. Tout achat doit être ordonné par le président, sur décision du conseil d'administration. La comptabilité doit être effectuée sur un livre comptable, ou sur informatique avec un logiciel spécifique de comptabilité offrant toutes les sécurités nécessaires. Il doit être tenu un livre d'inventaire. Un livre du remboursement d'eau et de cotisations est fortement conseillé. Les comptes doivent être présentés par exercice comptable (en principe 01/11/N au 31/10/N+1) et la clôture des comptes ne se fait pas à la date de l'A.G. La vente de fleurs ou de plants doit s'enregistrer sur un brouillard de caisse. Pour chaque mouvement de monnaie, il faut établir un justificatif (bon de caisse). Le président dit : *« vous connaissez ma position, plus de caisse ni d'espèces, tout doit être déposé sur le compte en banque. Pour moi, gestionnaire, il n'est pas logique de garder du liquide appartenant à l'Association chez soi, même quelques euros. En fait, chaque association est libre, ce ne sont que des conseils. »*

- Didier KLODAWSKI propose de réfléchir sur les caractéristiques d'un jardin familial. Il doit être tenu compte que chaque association garde son autonomie de gestion et chaque secteur, sa spécificité. Nous allons déterminer des pistes de réflexion et chaque association en tirera une conclusion personnelle. Comment doit être structurée une parcelle ? Faut-il accepter une cuve, des tonneaux, de quelle couleur ? Comment se débarrasser des ferrailles, des volets en PVC ? Faut-il accepter un ou plusieurs arbres fruitiers ? Si oui, quelle est la hauteur maximum autorisée ? Les règlements intérieurs peuvent évoluer. Et chaque association décidera pour ses propres jardins. Monsieur Jean-Marie BEAUPUY annonce qu'il désire organiser une réunion avec toutes les associations à ce sujet.
- Il est prévu une intervention du Crédit Mutuel du Nord sur les risques financiers d'une association. Date à définir.
- Il est nécessaires de donner les dates des différentes assemblées générales, afin qu'elles ne se chevauchent pas, comme ce fut le cas l'année précédente.
- Début septembre, célébration de SAINT-FIACRE. SAINT-FIACRE, patron des jardiniers, maraîchers et horticulteurs sera célébré. Il y aura une messe à 18 heures à SAINT-REMY, suivi d'un repas. Nous pouvons prévenir nos jardiniers.
- Une journée relative aux couleurs d'automne sera organisée par Alain HUON (SHR) au secteur Anciens-Jardins de l'Association des Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération : différentes couleurs de tomates, de laitues, de bettes, de betteraves etc.

Huitième point – questions diverses –

Didier KLODAWSKI précise qu'il y a beaucoup de vols et de pénétrations dans les jardins, surtout dans les secteurs Allée des Veuves, Bois d'Amour et Saint-Charles. Des personnes installent des caravanes, sans droit, ni titre, sur des terrains appartenant à la Municipalité et à la Communauté d'Agglomération.

Monsieur Jean-Marie BEAUPUY pense qu'il est important de rencontrer les maraîchers et horticulteurs professionnels, lors de l'hommage rendu au Moine irlandais SAINT-FIACRE. L'idée du Comité SAINT-FIACRE a été relancée depuis maintenant depuis une quinzaine d'année. Monsieur BEAUPUY précise également que la comptabilité doit être claire et transparente, surtout vis-à-vis des adhérents. Il reprend les préconisations de Didier KLODAWSKI. Monsieur BEAUPUY évoque la pollution causée par l'emploi de produits phytosanitaire dans les jardins. Il faut continuer progresser dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite les personnes au verre de l'amitié.

Didier KLODAWSKI

Président